**Synode des Jeunes: la synthèse du Document final**

*Trois parties, 12 chapitres, 167 paragraphes, 60 pages : c’est ainsi que se présente le Document final de la XVe Assemblée générale ordinaire du Synode des évêques, sur le thème “Les jeunes, la foi et le discernement vocationnel”. Le texte a été voté dans l’après-midi du 27 octobre, en Salle du Synode, et le Document a été remis au Pape, qui en a aussitôt autorisé la publication.*

**Paolo Ondarza et Isabella Piro – Cité du Vatican**

L’épisode des disciples d’Emmaus, raconté dans l’Évangile de Luc, est le fil conducteur du Document final du Synode des jeunes. Il a été lu devant les pères synodaux, par le rapporteur général, le cardinal Sergio Da Rocha, en alternance avec les secrétaires spéciaux, le père Giacomo Costa et don Rossano Sala, et Mgr Bruno Forte, membre de la Commission pour la Rédaction du texte. Ce Document est complémentaire de l’Instrumentum Laboris du Synode, dont il reprend la division en trois parties. Accueilli par un applaudissement, le texte, a expliqué le cardinal Da Rocha*, «est le résultat d’un vrai travail d’équipe»* des pères synodaux avec les autres participants au Synode et *«d’une façon particulière avec les jeunes»*. Le Document rassemble les 364 amendements présentés. *«La plupart ont été précis et constructifs»*, a salué le rapporteur général.

 ***«Il cheminait avec eux»***

En premier lieu, le Document final du Synode regarde le contexte dans lequel vivent les jeunes, en mettant en évidence les points de force et les défis. Tout part d’une écoute empathique qui, avec humilité, patience et disponibilité, doit permettre de vraiment dialoguer avec la jeunesse, en évitant des *«réponses préconçues et des recettes toutes prêtes».* Les jeunes, en effet, veulent être *«écoutés, reconnus, accompagnés»*et désirent que leur voix soit considérée comme *«intéressante et utile dans le domaine social et ecclésial»*. L’Église n’a pas toujours eu cette attitude, reconnaît le Synode : souvent, les prêtres et les évêques, pris par de nombreux engagements, ont du mal à trouver du temps pour le service de l’écoute. Il faut donc former d’un façon adéquate aussi des laïcs, hommes et femmes, qui soient en mesure d’accompagner les jeunes générations. Face à des phénomènes comme la mondialisation et la sécularisation, en outre, les jeunes évoluent vers une redécouverte de Dieu et de la spiritualité, et ceci doit être une stimulation, pour l’Église, à investir le dynamisme de la foi.

**L’école et la paroisse**

Une autre réponse de l’Église aux questions des jeunes vient du secteur éducatif : les écoles, les universités, les collèges, les aumôneries permettent une formation intégrale des jeunes, en offrant en même temps un témoignage évangélique de promotion humaine. Dans un monde dans lequel tout est lié - famille, travail, défense de l’embryon et du migrant -, les évêques rappellent le rôle irremplaçable des écoles et des universités où les jeunes passent beaucoup de temps. Les institutions éducatives catholiques, en particulier, sont appelées à affronter le rapport entre la foi et les questions du monde contemporain, les différentes perspectives anthropologiques, les défis scientifiques et techniques, les changements des habitudes sociales et l’engagement pour la justice. La paroisse a aussi son rôle : *«Église dans le territoire»*, elle doit repenser sa vocation missionnaire, qui souvent semble peu significative et peu dynamique, surtout dans le domaine de la catéchèse.

**Les migrants, paradigme de notre temps**

Le Document synodal s’arrête ensuite sur le thème des migrants, *«paradigme de notre temps»*en tant que phénomène structurel, et non pas comme une urgence transitoire. De nombreux migrants sont des jeunes ou des mineurs non accompagnés, qui fuient des guerres, des violences, des persécutions politiques ou religieuses, des catastrophes naturelles, ou la pauvreté, et finissent par devenir victimes de la traite, de la drogue, d’abus psychologiques et physiques. La préoccupation de l’Église se situe surtout pour eux dans l’optique d’une authentique promotion humaine qui passe à travers l’accueil de réfugiés, et soit un point de référence pour de nombreux jeunes séparés de leurs familles d’origine.

Les migrants sont aussi une opportunité d’enrichissement pour les communautés et les sociétés dans lesquelles ils arrivent et qui peuvent être revitalisées par eux, est-il rappelé dans le Document, où résonnent les verbes synodaux *«accueillir, protéger, promouvoir, intégrer»*, indiqués par le Pape François pour une culture qui puisse surmonter les défiances et les peurs. Les évêques demandent aussi plus d’engagement pour garantir à celui qui ne voudrait pas migrer le droit effectif à rester dans son propre pays. L’attention du Synode s’est aussi portée sur ces Églises qui sont menacées, dans leur existence, par l’émigration forcée et par les persécutions subies par les fidèles.

**Abus : faire la vérité et demander pardon**

Le Document développe une large réflexion sur les *«différents types d’abus»* (de pouvoir, économiques, de conscience, sexuels) commis par certains évêques, prêtres, religieux et laïcs. Pour les victimes, cela provoque des souffrances qui *«peuvent durer toute la vie et pour lesquelles aucun repentir n’apporte de remède»*. Le Synode appelle dont à *«un ferme engagement pour l’adoption de mesures rigoureuses de prévention qui puissent empêcher la répétition de ces actes, à partir de la sélection et de la formation de ceux à qui seront confiés des devoirs de responsabilité et d’éducation»*. Il faudra donc éradiquer ces formes comme la corruption ou le cléricalisme, sur lesquelles se greffent de tels types d’abus, et contrer le manque de responsabilité et de transparence avec lesquels de nombreux cas ont été gérés. Dans le même temps, le Synode remercie tous ceux qui *«ont le courage de dénoncer le mal subi»*, parce qu’ils aident l’Église *«à prendre conscience de ce qui est arrivé et de la nécessité de réagir avec décision»*. *«La miséricorde, en effet, exige la justice»*. Toutefois, le Document n’oublie pas les si nombreux laïcs, prêtres, consacrés et évêques qui se dédient chaque jours avec honnêteté au service du prochain, et qui peuvent offrir *«une aide précieuse»* pour une *«réforme d’une portée historique»* dans ce domaine.

**La famille *«Église domestique»***

Des thèmes ultérieurs présents dans le document concernent la famille, le principal point de référence pour les jeunes, la première communauté de foi, une *«Église domestique»*. Le Synode rappelle en particulier le rôle des grands-parents dans l’éducation religieuse et dans la transmission de la foi, et met en garde contre l’affaiblissement de la figure paternelle et de ces adultes qui adopte un style de vie marqué par une forme de “jeunisme”. Outre la famille, l’amitié compte beaucoup pour les jeunes, parce qu’elle permet le partage de la foi, et l’aide réciproque dans le témoignage.

**Promotion de la justice contre *«la culture du déchet»***

Le Synode s’est arrêté ensuite sur certaines formes de vulnérabilité vécues par les jeunes dans différents secteurs : dans le travail, où le chômage appauvrit les jeunes générations, en minant leur capacité de rêver ; les persécutions jusqu’à la mort ; l’exclusion sociale pour des raisons religieuses, ethniques ou économiques ; le handicap. Face à cette *«culture du déchet»*, l’Église doit lancer un appel à la conversion et à la solidarité, en devenant une alternative concrète face aux situations de malaise. Mais les domaines dans lesquels l’engagement des jeunes réussit à s’exprimer avec originalité ne manquent pas : par exemple, le volontariat, l’attention aux thèmes écologiques, l’engagement en politique pour la construction du bien commun, la promotion de la justice, pour laquelle les jeunes demandent à l’Église *«un engagement décidé et cohérent»*.

**La culture, la musique et le sport sont des *«ressources pastorales»***

Le monde du sport et de la musique offre aussi aux jeunes la possibilité de s’exprimer le mieux possible. Dans le premier cas, l’Église invite à ne pas sous-évaluer les potentialités éducatives, de formation et d’inclusion, dans l’activité sportive. La musique peut être une *«ressource pastorale»* qui interpelle aussi en vue d’un renouvellement liturgique, parce que les jeunes ont le désir d’une *«liturgie vivante»*, authentique et joyeuse, un moment de rencontre avec Dieu et avec la communauté.

Les jeunes apprécient *«les célébrations authentiques dans lesquelles la beauté des signes, le soin de la prédication et l’implication communautaire parlent réellement de Dieu»*. Ils doivent donc être aidés à découvrir la valeur de l’adoration eucharistique et à comprendre que *«la liturgie n’est pas une expression de soi-même, mais une action du Christ et de l’Église»*. Les jeunes générations, en outre, veulent être protagonistes de la vie ecclésiale, en faisant fructifier leurs propres talents, et en assumant des responsabilités. En tant que sujets actifs de l’action pastorale, ils sont le présent de l’Église, et ils doivent être encouragés à participer à la vie ecclésiale, et non pas bloqués avec autoritarisme. Dans une Église capable de dialoguer d’une façon moins paternaliste et plus directe, en effet, les jeunes peuvent être très actifs dans l’évangélisation de leurs camarades, en exerçant un véritable apostolat qui doit être soutenu et intégré dans la vie des communautés.

Dieu parle à l’Église et au monde à travers les jeunes, qui sont l’un des *«lieux théologiques»*dans lesquels le Seigneur se fait présent. Porteuse d’une saine inquiétude qui la rend dynamique, peut-on lire dans la 2e partie du Document, la jeunesse peut être *«plus avancée que les pasteurs»* et doit donc être écoutée, respectée, accompagnée. Grâce à elle, l’Église peut se renouveler, en abandonnant *«pesanteurs et lenteurs»*. Le Synode rappelle donc le modèle de *«Jésus jeune parmi les jeunes»* et invite au témoignage des saints, parmi lesquels de nombreux jeunes, prophètes du changement.

**Mission et vocation**

Une autre *«boussole sûre»* pour la jeunesse est la mission, un don de soi qui mène à un bonheur authentique et durable : Jésus, en effet, ne retire pas la liberté, mais la libère, parce que la vraie liberté est possible seulement en relation à la vérité et à la charité. Le concept de vocation est aussi lié à celui de mission : chaque vie est vocation en rapport à Dieu, elle n’est pas le fruit du hasard ni une bien privé à gérer en propre, et chaque vocation baptismale est un appel à la sainteté. Chacun doit donc vivre sa propre vocation spécifique dans chaque domaine : la profession, la famille, la vie consacrée, le ministère ordonné et le diaconat permanent, qui représente une *«ressource»* à développer encore pleinement.

**L’accompagnement**

Accompagner est une mission pour l’Église à développer au niveau personnel et en groupe : dans un monde *«caractérisé par un pluralisme toujours plus évident et par une disponibilité d’options toujours plus grande»*, rechercher avec les jeunes un parcours destiné à accomplir des choix définitifs est un service nécessaire. Les destinataires sont tous les jeunes : séminaristes, prêtres ou religieux en formation, fiancés et jeunes époux. La communauté ecclésiale est un lieu de relations, où dans la célébration eucharistique on est touché, instruit et guéri par Jésus lui-même. Le Document final met aussi en évidence l’importance du sacrement de la Réconciliation et d’une bonne connaissance de la Doctrine sociale de l’Église, afin d’avoir des repères dans la prise de responsabilité civile, économique, politique dans un contexte de plus en plus multiculturel.

**Non au moralisme et à une fausse indulgence, oui à la correction fraternelle**

Le Synode promeut un accompagnement intégral centré sur la prière et le travail intérieur, en intégrant à la fois le recours à la transcendance et l’apport de la psychologie et de la psychothérapie. *«Le célibat pour le Royaume»* doit être compris comme *«un don à reconnaître et à vérifier dans la liberté, la joie, la gratuité et l’humilité»*, avant de poser tout choix définitif.

Les accompagnateurs doivent être conscients de leurs propres fragilité, et, *«sans moralisme et sans fausses indulgences»*, savoir corriger fraternellement et s’abstenir de toute attitude de manipulation. «Ce profond respect sera la meilleure garantie contre le risque d’abus en tout genre», est-il écrit dans ce texte. Le discernement est un lieu de *«lutte spirituelle»* qui doit aussi prendre en compte la vie fraternelle et le service des pauvres comme des bancs d’épreuve.

**La synodalité, un style missionnaire**

Dans chaque Église particulière doit se poursuivre ce processus de discernement, cette assemblée synodale n’ayant été qu’une étape. Il faut valoriser les charismes que l’Esprit donne à tous, en évitant à la fois le cléricalisme qui exclut beaucoup de gens des processus décisionnels et la cléricalisation des laïcs qui freine l’élan missionnaire. L’autorité doit être vécue dans une logique de service, en ayant bien conscience du fait que l’expérience concrète de vie est le meilleur témoignage à donner aux jeunes. Sur un plan ecclésial, il faut repenser la pastorale des jeunes et mieux définir les structures de discernement vocationnel, au niveau des conférences épiscopales. Le Document mentionne aussi l’importance des JMJ.

**Le défi numérique**

Le Document rappelle l’importance du monde numérique dans la vie quotidienne des jeunes. Malgré tous les aspects négatifs et les vrais dangers d’internet (solitude, manipulation, exploitation, violence, chantage, pornographie…), ces outils sont appelés à être des outils d’évangélisation. Le Document mentionne aussi l’idée d’un système de certification des sites catholiques, afin de contrer la diffusion de *«fake news»* concernant l’Église. La protection des mineurs doit aussi être une priorité sur internet.

**Reconnaître et valoriser les femmes dans la société et dans l’Église**

Le Document met aussi en évidence le besoin d’une meilleure reconnaissance et d’une valorisation des femmes dans la société et dans l’Église, parce que leur absence appauvrit le débat et le chemin ecclésial : il faut d’urgence un changement d’attitude de la part de tout le monde, à partir d’une réflexion sur la réciprocité entre les sexes. *«Une présence féminine dans les organes ecclésiaux à tous les niveaux, aussi dans des fonctions de responsabilité»* et *«une participation féminine aux processus décisionnels ecclésiaux, dans le respect du rôle du ministre ordonné»*sont souhaités dans ce texte, qui rappelle qu’il s’agit ici d’un *«devoir de justice qui trouve son inspiration en Jésus et dans la Bible»*.

**Corps, sexualité et affectivité**

Le Document s’arrête sur le thème de la sexualité, en évoquant les interrogations éthiques soulevées par certaines évolutions des techniques médicales et en évoquant les dangers de phénomènes comme le tourisme sexuel et la pornographie en ligne, mais surtout en rappelant que les familles et les communautés chrétiennes doivent faire découvrir aux jeunes que la sexualité est un don. L’Église est souvent perçue comme *«un espace de jugement et de condamnation»*, alors que les jeunes recherchent *«une parole claire, humaine et empathique»*, et *«expriment un désir explicite de débat sur les questions relatives à la différence entre l’identité masculine et féminine, à la réciprocité entre les hommes et les femmes, ou à l’homosexualité».*

*«Il faut proposer aux jeunes une anthropologie de l’affectivité et de la sexualité capable de donner la juste valeur de la chasteté»*pour la croissance de la personne, *«dans tous les états de vie»*. *«Dieu aime chaque personne et l’Église fait de même en renouvelant son engagement contre toute discrimination et violence sur une base sexuelle»*. De même, le Synode *«réaffirme la portée anthropologique déterminante de la différence et de la réciprocité homme-femme, et considère réducteur de définir les personnes uniquement à partir de leur orientation sexuelle».*

Dans le même temps, il est recommandé de *«favoriser les parcours d’accompagnement dans la foi, déjà existant dans de nombreuses communautés chrétiennes»* à l’égard des personnes homosexuelles, afin de discerner les formes les plus adaptées pour leur participation à la vie de la communauté. Chaque jeune, sans aucune exclusion, doit être aidé à intégrer toujours plus la dimension sexuelle dans sa propre personnalité, *«en grandissant dans la qualité des relations et en cheminant vers le don de lui-même»*.

**L’accompagnement vocationnel**

Le Document évoque le besoin d’un accompagnement plus structuré avant et après le mariage, et encourage la constitution d’équipes éducatives, qui puissent inclure des figures féminines et des couples chrétiens, pour la formation de séminaristes et de consacrées aussi afin de surmonter les tendances au cléricalisme.

Un attention spéciale est demandée dans l’accueil des candidats au sacerdoce, qui advient parfois *«sans une connaissance adéquate et une relecture approfondie de leur histoire»*. *«L’instabilité relationnelle et affective, et le manque d’enracinement ecclésial sont des signes dangereux. Négliger les normes ecclésiales dans ce domaine constitue un comportement irresponsable, qui peut avoir des conséquences très graves pour la communauté chrétienne.»*

**Appelés à la sainteté**

*«Les diversités vocationnelles se rassemblent dans l’appel unique et universel à la sainteté. Malheureusement le monde est indigné par les abus de certaines personnes de l’Église plutôt que ravivé par la sainteté de ses membres»*, est-il écrit dans la conclusion du Document final. L’Église est donc appelée à *«un changement de perspective»*. À travers la sainteté de nombreux jeunes disposés à renoncer à la vie au milieu des persécutions en se maintenant fidèles à l’Évangile, elle peut renouveler son ardeur spirituelle et sa vigueur apostolique.

27 octobre 2018